Document de travail - Avril 2025

Atelier Ensie

Entrée de Bourg Les Bois Milons
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30

Entrée de Bourg
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30

Lisière plantée
- Plantation talus bocager

Carrefour déjà aménagé

Abbé Mathurin Méheut
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Création d'une liaison piétonne vers le bourg
- Mise en valeur du ruisseau

Rue du moulin à vent
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur la placette centrale
- Réorganisation du stationnement et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Requalification du carrefour - rue du stade
- Réduction des emprises de voirie (en supprimant les girations les pompiers et l'AS)
- Réaménagement des carrefours
- Dégagement des visibilités (arbres)
- Mise en place d'un écluse
- Requalification de l'aménagement de la placette de retournement

Rue du stade et chemin des sports
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbre le long de la voie
- Réorganisation du stationnement
- Renégociation des voirie et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Parc
Un parc naturel tourné vers les habitants
- Plantation pédagogique : mise en place d'un verger
- Diversifier les structures de jeu, enchevêtrement de blocs à aller dans les bras, monter en hauteur et prendre de la vitesse
- Diversifier les accès et inscrire le parc dans des boucles

Poursuite des chemins vers le cimetière
- Convention avec les propriétaires
- Signalétique

Rue du Presbytère, Rue des Rosiers et rue des Genêts
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts ajoutés et sur les parkings
- Renégociation des voiries et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Secteur à recevoir de logements de type petites maisons de bourg (garcelle, ténébos)
- 8 à 10 logements environ
- Accès piétonnes sans voiture

Parking déjà aménagé
Pas de reprise intégrale à prévoir
- Etat des réseaux ?

Impasse du Grand Pin
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts
- Réorganisation des voiries et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Rue de la Forge
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Aménagement du carrefour
- Etat des réseaux ?

e- Entrée du centre-bourg
- Mise en valeur du cours de la rivière et de la rue du jardin de la mairie : seuil d'entrée dans le centre-bourg
- Réduction de la largeur de la voie et plantation de l'alignement
- Réduire la vitesse des véhicules : seuil d'entrée dans le centre-bourg, écluse, traversée piétonne, plateau surélevé, chicane, plateau ralentisseur, mobilier urbain, ...
- Mise en valeur du ruisseau

Lisière plantée nord
- Chemin en empierrement
- Plantation talus bocager gourmand

Futur lotissement : Plan masse à reprendre
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Création d'une liaison piétonne pour la promenade autour du bourg du nord
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales

Desserte future carrière ?

Requalification du carrefour - rue du Presbytère
- Réduction des emprises de voirie (en supprimant les girations les pompiers et l'AS)
- Réaménagement des véhicules (gabarit, ...)
- Dégagement des visibilités (arbres)
- Mise en place d'un écluse
- Requalification de l'aménagement de la placette de retournement

Requalification de la centre-place
- Suppression de la voirie ainsi
- Aménagements pavés joints gazonnés

Abords de l'église
- Aménagement d'aires de stationnement et de sécurisation du cheminement de la sacristie pour la mairie
- Réformer d'un large passage (cela ne nuit pas au repère du bâtiment)

Centre-bourg déjà aménagé
Pas de reprise intégrale à prévoir
- Etat des réseaux ?

Placette en entrée de bourg
- Espace de lien entre les 2 parcs
- Disparition de l'espace routier au profit d'une entrée de bourg jalonnée
- Facilitation des traversée piétonne
- Espace de stationnement

Lisière plantée ouest
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand
- Renaturation et ouverture du bassin de gestion des eaux pluviales pour en faire un jardin de pluie

Requalification voirie - rue du Temple
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts ajoutés
- Renégociation des voiries et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Réorganisation du stationnement et suppression de stationnements gênants
- Mise en valeur du jardin de la cure (ouvert au public)
- Requalification de l'aménagement de la placette de retournement

Liaison piétonne vers le médiathèque et le bourg

Alignement d'arbres à préserver, interdiction de l'abattage et fin protection des alignements

Amélioration du lotissement à réaliser
- Continuité du chemin à adapter pour une meilleure continuité,
- Chemin vers le jardin de la médiathèque et le centre bourg
- Poursuivre la logique de nombreux chemins réalisé sur les précédents lotissements
- Etat du poste de relevage à revoir,
- Largeur de voie à diminuer : voie résidentielle partagée
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Haie bocagère à constituer sur le sud le long du chemin (cf.OAP)
- Préservation/renouvellement alignement rue du Maroc

Sécurisation de la traversée piétonne
- Réduction de l'emprise de la chaussée
- Création d'un plateau surélevé

Entrée de Bourg D71 Bécherel
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Plantation d'arbre
- Valorisation du verger existant à proximité

Entrée de Bourg D62 Saint Pern
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Plantation d'arbre

L1 - Lisière plantée nord
- Chemin en empierrement
- Plantation talus bocager gourmand

Rue du chemin Ferré et rue St Urbs
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts ajoutés
- Renégociation des voiries et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

L2 - Lisière plantée est
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand

Parc
Un parc naturel tourné vers le ruisseau et l'église
- Plantations pédagogique : mise bocagère et gourmande,
- Diversifier les structures de jeu, enchevêtrement de blocs à aborder de l'eau, ...
- Diversifier les accès et inscrire le parc dans des boucles

Entrée de Bourg D21 route d'Indouvé
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Mise en valeur de la traversée du ruisseau

Lisière le tour du bourg
- Continuité du chemin et requalification (ré haie / plantation d'une haie bocagère - mise en valeur du ruisseau

Entrée de Bourg D62 le Marac
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Mise en valeur de la traversée du ruisseau et de l'alignement d'arbres

Lisière plantée ouest
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand
- Renaturation et ouverture du bassin de gestion des eaux pluviales pour en faire un jardin de pluie

repositionnement de l'entrée d'agglo avant le virage ? à voir avec le département

a- séquence entrée bourg :
V1 : entre la lisière et la haie : largeur 6m
- Chemin ligaturé (1,5 à 3m environ)
- Plantation d'arbres sur les espaces verts ajoutés et sur les parkings
- Renégociation des voiries et réduction de la chaussée (désimperméabilisation et plantation d'arbres)
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

b- seuil entrée de bourg :
V1 : entre la lisière et la haie : largeur 2m
- chemin+plantation bassin+entrée bois
V2 : à l'arrière de la haie (meilleur confort d'usage et plus value paysagère, mais acquisition foncière nécessaire) largeur 3m + Plantation côté chemin et côté rue

Devenir de la chicane? effectif ??? - à questionner avec le département

- Signalisation spécifique à Landujan
- Déplacement de l'entrée vers le chemin ?
- Mise en place d'un plateau surélevé ou écluse ?
- Etat des réseaux ?

Lisière plantée sud
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand

repositionnement de la zone 70 avant la traversée

Mise en valeur du lavoir

a- séquence pré-entrée de bourg :
- Mise en valeur du ruisseau
- Alignement d'arbre en entrée de bourg
nécessaire l'enfoncement de la ligne
- Passerelle pour le franchissement du cours d'eau (demande d'autorisation)
- Repositionnement de la clôture de la station
- Acquisition foncière
- Attention ZH (demande d'autorisation)

N

0 5 10 20 50m